

ANNEXE 2

FICHE DE POSTE

Poste de Directeur d'école bénéficiant d'une décharge horaire totale

POSTE :

Poste de direction d'écoles maternelle, élémentaire et primaire de 12 classes et plus en REP et 14 classes et plus, hors REP.

CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION :

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini avec les autorités académiques, le directeur d'une école exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1er et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec son équipe pédagogique et celle du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du contrat d'objectifs. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.

Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves.

Il participe aux différentes réunions du comité de pilotage partenarial et du conseil école-collège et contribue activement à ses travaux. Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le secrétaire de comité exécutif et l'inspecteur de circonscription.

SITUATION ADMINISTRATIVE :

Poste à temps complet. Nomination à titre définitif.

QUALIFICATIONS REQUISES :

L'enseignant devra :

- Être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles de 2 classes et plus.
- Avoir reçu un avis favorable de la commission ad hoc.
- Une expérience de direction est vivement souhaitée.

MISSIONS :

- Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales.
- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives.
- Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.
- Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le contrat d'objectifs.
- Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école.
- Connaître les dispositifs d'accompagnement.
- Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques.
- Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation.
- Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école.
- Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école.
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école.
- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires.
- Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles.
- Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.

- Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école.
- Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES :

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif,
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation.
- Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires.
- Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement.
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT :

1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité

Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier.

Connaissances de l'éducation prioritaire, enjeux, finalités, évolutions.

Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative.

Connaissances de la politique de la ville.

Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel.

2. Dans le domaine pédagogique

Connaissances de l'organisation des enseignements.

Capacité à animer et à fédérer une équipe.

Capacité à organiser un travail en réseau.

3. Dans le domaine administratif

Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer.

Maîtrise des outils bureautique et numériques.

Capacité à élaborer des outils de pilotage.

4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle

Capacités à travailler en équipe.

Capacités d'adaptation.

Qualité de l'expression.

Aptitude à la communication.

Capacités d'écoute.

Sens de la représentation du système éducatif

Sens des responsabilités et de l'initiative.

Capacité à fédérer.

La Maîtrise de l'informatique est requise.